

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 30 juin 2023	N° 2023-344

Convocation du 23 juin 2023

Aujourd'hui vendredi 30 juin 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY
Mme Claudine BICHET à M. Alain GARNIER
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Gilbert DODOGARAY
M. Nordine GUENDEZ à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
Mme Pascale BRU à Mme Stephanie ANFRAY
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN
Mme Anne FAHMY à M. Thomas CAZENAVE
M. Nicolas FLORIAN à M. Max COLES
M. Jacques MANGON à M. Christian BAGATE
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE
Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineb LOUNICI
M. Jérôme PESKINA à M. Christophe DUPRAT
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Daphné GAUSSENS
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à partir de 17h45
M. Thomas CAZENAVE de 12h10 à 14h30 et à partir de 16h50
Mme Anne FAHMY de 12h10 à 14h30 et à partir de 16h50
M. Guillaume GARRIGUES à partir de 17h45
M. Michel LABARDIN à partir de 17h50
Mme Zeineb LOUNICI à partir de 18h20
M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00
Mme Pascale PAVONE à partir de 18h20
M. Benoît RAUTUREAU à partir de 17h00
M. Franck RAYNAL à partir de 17h50
M. Fabien ROBERT à partir de 18h30
Mme Béatrice SABOURET de 17h10 à 17h45
M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 18h30
Mme Agnès VERSEPUY à partir de 18h00

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain ANZIANI à Mme Christine BOST de 12h40 à 14h30
M. Alain ANZIANI et à M. Stéphane DELPEYRAT de 14h30 à 15h50
M. Pierre HURMIC à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 11h20 à 14h30 et à partir de 17h10
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 16h50
M. Patrick LABESSE à Mme Laure CURVALE à partir de 12h30
Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 13h00
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Céline PAPIN jusqu'à 14h30
Mme Brigitte BLOCH à M. Bastien RIVIERES de 11h25 à 14h30
Mme Andréa KISS à Mme Christine BOST à partir de 14h30
Mme Delphine JAMET à M. Stéphane PFEIFFER jusqu'à 13h00 et à partir de 18h00
M. Alexandre RUBIO à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h00
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT à partir de 14h30
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 11h50
Mme Christine BONNEFOY à M. Thierry MILLET à partir de 16h35
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Myriam BRET jusqu'à 14h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Simone BONORON à partir de 14h30
Mme Myriam BRET à Mme Amandine BETES à partir de 14h30
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 12h18 à 15h40
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Frédéric GIRO de 14h30 à 17h10
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET à partir de 13h20
Mme Anne FAHMY à M. Thomas CAZENAVE jusqu'à 12h10 et de 14h30 à 16h50
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 16h55
Mme Françoise FREMY à M. Baptiste MAURIN de 11h15 à 14h30
M. Guillaume GARRIGUES à M. Alain CAZABONNE de 16h40 à 17h45
Mme Daphné GAUSSENS à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h00
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 11h50
Mme Sylvie JUQUIN à M. Radouane-Cyrille JABER à partir de 17h00
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Sylvie JUSTOME de 11h15 à 14h30
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Sylvie JUQUIN de 12h20 à 14h30
M. Thierry MILLET à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM de 12h40 à 15h20
M. Michel POIGNONEC à M. Dominique ALCALA à partir de 12h10
M. Patrick PUJOL à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 12h10
Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX jusqu'à 11h25 et de 12h05 à 15h30, de 16h35 à 18h15
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 17h40
Mme Béatrice SABOURET à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h45
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à M. Serge TOURNERIE de 10h30 à 14h30 et à partir de 17h20
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Fabien ROBERT de 10h50 à 18h30
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Eugénie GASPARD de 12h10 à 16h30
Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabrice MORETTI de 13h00 à 18h00

EXCUSE(S) :

Madame Fabienne HELBIG, Monsieur Stéphane MARI.

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 30 juin 2023	<i>Délibération</i>
		<i>N° 2023-344</i>

Subvention à l'association Musique de Nuits Diffusion pour l'organisation du Festival Africaribe - Décision - Autorisation

Madame Céline PAPIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'association Musiques de Nuit expérimente depuis plus de 40 ans de nouvelles pratiques culturelles et innovantes sur notre territoire avec la mise en œuvre de projets interrégionaux et interdisciplinaires de rayonnement national et international. Cette association a également participé pendant 5 ans au renforcement des échanges culturels dans le cadre du partenariat entre Bordeaux et Douala (Cameroun) avec l'organisation du Festival New Bell, des master-class mais aussi des résidences d'artistes entre les deux métropoles.

En 2023, il est proposé d'organiser de nouvelles rencontres tournées vers le lien entre l'Afrique et les Caraïbes, afin d'aller à la rencontre des traditions, des innovations avec l'intention de valoriser la diversité, le dynamique culturel et son ouverture aux influences du monde.

- **Format des évènements**

Le programme du Festival Africaribe portera un autre regard sur des musiques profondément actuelles, reflet d'histoires tourmentées, parfois violentes : la connaissance de l'autre sera une étape de réconciliation. Concerts, ateliers, rencontres scolaires, vont ponctuer l'année 2023 (juillet à décembre), le tout dans un esprit de réciprocité, afin de renforcer les coopérations.

Plusieurs temps sont prévus :

1- Dans le cadre du partenariat avec Douala au Cameroun :

- en partenariat avec l'Institut Français de Yaoundé et Douala, programme avec le groupe « Atrisma » pour un concert à Douala, un concert à Yaoundé, des masterclass avec des musiciens amateurs et professionnels. Ce trio composé de jeunes musiciens produit une musique originale, un jazz ouvert sur des influences électroniques,
- en partenariat avec l'Institut Français de Douala : échanges à Bordeaux entre le danseur de hip hop Bohika, et des danseurs bordelais (performance...),
- exposition photographique de Claire Soubrier (retour d'un travail mené à Douala) en partenariat avec MC2A (Migrations Culturelles aquitaine africaines) (rentrée 2023),
- ingénierie de projets culturels : accueil pendant 2 semaines de l'artiste doualaïse Ulrich Labussiere, repéré lors des différents ateliers menés sur place ces dernières années (accompagnement administratif dans le montage de dossiers, notamment d'appels à projets permettant de financer des actions de coopération),

- médiation artistique : accueil de 2 artistes (vidéo, production sonore – Pierre Loti, le second est en cours de sélection) pendant une semaine pour rencontrer et travailler avec des artistes ici sur les disciplines équivalentes.

2 - Projets complémentaires :

- en partenariat avec l'institut français de Kigali : accueil d'un artiste de Kigali (en cours de sélection) pour une dizaine de jours : rencontres avec des musiciens bordelais, actions de médiation culturelle (écoles, médiathèques, etc.).

- novembre 2023 : concert kreyol avec les artistes :

- Belya (Martinique)

- David Walters (Martinique/St Kitts-et-Nevis)

Un ou deux artistes africains (en cours d'identification) seront également associés.

Autour du concert seront organisés des ateliers Bélé, cuisine, rencontres scolaires, etc.

Une sieste musicale (la Cabane du Monde, le Rocher de Palmer) sur les musiques des Caraïbes sera proposée en amont de cette soirée.

Cet évènement sera multidisciplinaire et valorisera la diversité et l'inventivité de la scène artistique africaine et des Caraïbes. A destination du grand public, il permettra de naviguer tout au long de ce mois entre lieux officiels et alternatifs à la découverte des héritages du métissage.

Le programme Africaribe s'inscrit dans une démarche d'inclusion et d'équité, avec une attention particulière portée aux diverses luttes pour un environnement respecté, pour l'égalité femmes-hommes, pour une humanité plus juste.

Le public, les artistes et les partenaires pourront se retrouver autour de valeurs et de projets communs :

- la transmission et les rapports intergénérationnels,
- le lien entre professionnels et amateurs,
- le maillage territorial, associatif et partenarial à travers tout un réseau.

De lieux de culture, d'institutions et d'associations partenaires, impliquées dans le projet et forces d'initiatives

Les acteurs suivants participent à la réalisation du projet :

- Musiques de Nuit Diffusion : Association responsable du projet culturel et artistique du « Rocher de Palmer » à Cenon, de la programmation des festivals métropolitains « festival des hauts de la Garonne » et « les inédits de l'été » dans le cadre de l'été métropolitain. Dans la mise en œuvre du projet, Musiques de Nuit diffusion assurera la programmation du festival et sera amené à collaborer avec d'autres acteurs de l'écosystème culturel bordelais,
- Bordeaux Métropole : en tant qu'acteur institutionnel.

- **Budget prévisionnel annuel**

Le coût total du projet est estimé à 46 777 €.

Bordeaux Métropole financerait le dispositif à hauteur de de 32 000 € TTC. Cette somme est inscrite au budget primitif 2023.

(Voir tableau en annexe)

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L5111-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015, reçue à la Préfecture de la Gironde le 9 juin 2015, adoptant le règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé par Bordeaux Métropole,

VU la demande de subvention déposée par Musiques de Nuit Diffusion en juillet 2022

ENTENTU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de Bordeaux Métropole à développer une politique de coopération internationale multithématique, et notamment renforcer les actions culturelles,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention annexée avec l'association Musiques de Nuit Diffusion.

Article 2 : d'attribuer une subvention d'un montant de 32 000 € à « Musiques de Nuit » à Cenon pour l'organisation d'évènements culturels croisés entre Bordeaux et Douala.

Article 3 : d'imputer la dépense sur le budget principal de l'exercice cours au chapitre 65 – article 65748 – fonction 048.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 juin 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 JUILLET 2023	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Céline PAPIN
DATE DE MISE EN LIGNE : 7 JUILLET 2023	